

ZR/gy

Berne, le 20 novembre 1973

an	VICH	FKCA	RS	1617	a/a
Date	26.11		28.11	30.11	28.11
Visa	U.S.	U.S.	U.S.	U.S.	U.S.
EPD	24. Nov. 1973				
Ref.	p. B. P. R. O.				

NOTE A MONSIEUR LE CHEF DU DEPARTEMENT

Détente internationale
et contestation en URSS

Il y a quelque temps, l'académicien Sakharov s'était adressé à l'opinion publique occidentale pour l'adjurer de ne pas souscrire sans autres aux efforts déployés par les dirigeants soviétiques en faveur de la détente, aussi longtemps que le processus de libéralisation n'aura pas été sérieusement engagé en URSS. Bien plus, Andrei Sakharov insistait pour que les Gouvernements occidentaux et plus spécialement celui de Washington n'accèdent pas à Moscou les avantages que le Kremlin réclamait, allant même jusqu'à dire qu'à ses yeux, étant donné la situation interne qui prévaut en URSS, l'amendement Jackson (refus à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée) était pleinement justifié.)

Il est très intéressant de constater aujourd'hui qu'un autre opposant au régime, l'historien Roy Medvedev, frère jumeau du généticien, adopte une attitude beaucoup plus nuancée que celle de Sakharov. En d'autres termes, il ne "jette pas le manche après la cognée" et estime qu'il ne serait pas politique d'acculer le Kremlin au dilemme suivant :

pas de détente sans relâchement des contraintes internes. Medvedev pense au contraire que la détente internationale est une des conditions préliminaires de la démocratisation en URSS. Il exprime en outre ses doutes quant à l'efficacité des pressions internationales exercées sur le Kremlin. Dans un texte confié à un journal allemand, il écrit notamment :

"Ce serait une grosse simplification que de penser obtenir des concessions essentielles dans la politique extérieure de l'URSS à l'aide uniquement de pressions extérieures exercées par le biais des relations étatiques ou commerciales. Les pressions de l'extérieur peuvent avoir un effet aussi bien positif que négatif."

Au sujet de l'amendement Jackson, Medvedev estime :

"Il serait irréaliste, dit-il, de croire que sous la pression du Congrès américain le Gouvernement soviétique adoptera une loi spéciale autorisant le départ d'Union Soviétique de tous ceux qui souhaitent en partir. Et si le Congrès américain adopte l'amendement Jackson et n'accorde pas à l'Union Soviétique la clause de la nation la plus favorisée, ces événements n'amélioreront pas mais rendront encore plus sombres à court terme les perspectives d'une solution du problème de l'émigration. Les relations américano-soviétiques, elles aussi, empireront."

D'une conversation que j'ai eue tout récemment avec le journaliste Pierre Daix (contre qui le parti communiste français, dont il est toujours membre, a engagé une procédure d'expulsion), qui entretient des contacts étroits avec nombre d'opposants au régime soviétique, l'opinion de Medvedev

- 3 -

bénéficie dans ces milieux d'une plus large audience que celle de Sakharov. Nombre de contestataires russes jugent en effet l'attitude du physicien, dont ils rappellent qu'il fut le père de la bombe H soviétique, non seulement peu raisonnable, mais également anti-patriotique.

Un point de vue comme celui que vient d'exprimer Medvedev est de nature à justifier les efforts de tous ceux qui, de par le monde, ont la conviction que travailler à la détente internationale n'a nullement pour conséquence de décourager les efforts entrepris, en URSS même, pour assouplir progressivement le régime communiste. Ceux qui pensent ainsi se trouvent renforcés dans leur conviction qu'à la longue, la poursuite de la détente porte l'espoir d'un relâchement des rigueurs du régime. Ils se rapellent en effet que toutes les mesures de coercition introduites en URSS ont toujours été justifiées par le péril extérieur. En poursuivant donc leur dialogue avec Washington, en traitant avec l'Allemagne fédérale, à qui ils ne reprochent plus son revanchisme, les dirigeants du Kremlin auront, pensent-ils, de plus en plus de peine à justifier le maintien de toutes les rigueurs administratives internes.

SECRETARIAT POLITIQUE


F. de Ziegler